



Les 10 priorités

des Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise

Sécuriser l'emploi:

Nos catégories professionnelles, sont le plus souvent touchés lors de plan sociaux, de réorganisations et les nouvelles technologies dont l'Intelligence artificielle ont des conséquences sur la structuration et l'organisation, le temps de travail et nos rémunérations au travail, que l'on soit Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise de champs professionnels administratifs, techniques ou d'encadrement, je me syndique à la CGT pour protéger nos emplois.



Sécuriser le salaire:

Nous proposons des salaires qui prennent en compte: notre responsabilité, notre autonomie, notre technicité, notre capacité d'encadrant, je me syndique à la CGT et revendique la valorisation de nos diplômes avec un minima égal au plafond de la sécurité social soit 4005 euros brut avec une évolution salariale pérenne en terme d'augmentation générale annuelle.



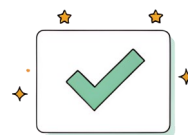
Garantir l'égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes:

La politique d'individualisation des rémunérations et des déroulements de carrière des ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise accentue les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes. Je me syndique à la CGT pour défendre l'égalité et l'équité salariale entre les Femmes et les Hommes et garantir ainsi leur évolution professionnelle.



Re-légitimer le rôle des Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrises

Nos catégories professionnelles encadrées par nos professions peuvent souvent se retrouver en contradiction entre un discours vertueux de l'entreprise et une réalité plus éphémère voire brutale, surtout pour les personnes ayant une fonction d'encadrement, Je me syndique à la CGT pour redonner du sens au travail, réaffirmer la légitimité du rôle des Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise face aux bouleversements sociétaux et à l'intelligence artificielle, et faire évoluer nos fiches de poste et améliorer nos conditions de travail.



Redynamiser le rôle de Manager:

Afin de revaloriser nos métiers et leurs technicités face au "tout gestion", et favoriser la coopération au lieu du tout concurrence entre collègues, je me syndique à la CGT pour de contribuer à redéfinir et sécuriser le rôle du manager, dynamiser l'animation du collectif de travail, redonner du sens à nos missions, encourager le partage d'expériences et développer une coopération transversale plus efficace entre les collègues et les services.





Les 10 priorités

des Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise

Instaurer un droit d'alerte et des propositions alternatives:

Les Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise aspirant à répondre aux préoccupations sociales, économiques et environnementales, il s'agit de revaloriser le rôle de nos catégories professionnelles en garantissant le plein exercice de nos professions et de notre responsabilité. Je me syndique à la CGT pour la mise en place d'un droit d'alerte renforcé assortis de la protection des lanceurs d'alerte



Rendre nos évaluations pertinentes et plus valorisantes:

Pour écarter toute forme d'arbitraire dans les dispositifs d'évaluation, nous proposons d'intégrer pleinement la dimension collective du travail dans la définition d'objectifs équitables, explicites et atteignables. L'évaluation doit constituer un véritable levier de dialogue professionnel, permettant de négocier les moyens alloués et la charge de travail, et de garantir une reconnaissance juste et objective de la contribution individuelle.



Respecter l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle:

Face aux abus qui se multiplient et à la dégradation des conditions de travail, je me syndique à la CGT pour défendre des conditions de travail respectueuses : encadrement plus stricte des horaires de travail et réunions, limitation de l'usage des outils numériques hors temps de travail, et protection de notre santé et de notre équilibre.



Encadrer efficacement notre temps de travail:

La durée du temps de travail augmente fortement, pour nos catégories en particulier pour ceux en forfait jours, je me syndique à la CGT afin de revendiquer : Fixer à 208 jours travaillés ; respecter strictement les durées maximales de travail (journalière, hebdomadaire, mensuelle et annuelle) ; assurer des charges de travail raisonnables, adaptées au temps de travail; garantir le paiement et ou la récupération des heures supplémentaires; instaurer un droit de réserve en cas de surcharge, avec protection adéquate et organiser des rencontres régulières avec les services RH pour contrôler la mise en œuvre de ces mesures.



Reconnaître les années d'études dans le calcul des droits à la retraite:

Le besoin de salariés qualifiés est essentiel pour relever les défis sociaux et économiques. Pour certains, nos études nous ont fait rentrer tardivement dans le monde du travail, ce qui nous pénalise dans le calcul de nos droits à la retraite. Je me syndique à la CGT pour que nos années d'études soient reconnues et prises en compte dans le calcul des droits à la retraite.

